

Événement 100% en ligne

Produire notre énergie renouvelable citoyenne en Ile-de-France

Témoignages, acteurs, outils

En visio

27 novembre 2020,

9h30-12h30



**ÉNERGIE
PARTAGÉE**

Synthèse

Le vendredi 27 novembre, 115 citoyen-ne-s, collectivités et acteurs de l'énergie se sont réunis, en visioconférence, pour découvrir les outils, les dispositifs et les différentes ressources à leur disposition pour maîtriser le développement et les retombées locales des projets d'énergie citoyenne, et amorcer une initiative sur leur territoire !

Le webinaire a été animé par **Alexandra LAFONT-KAUFMANN**, Co-responsable du Pôle Animation et du plaidoyer Énergie Partagée, **Adrienne PERNOT DU BREUIL** et **Bérengère MÊME**, animatrices régionales Énergie Partagée Ile-de-France.

Introduction

M. Jean-Philippe Dugoin-Clément, Vice-Président du Conseil régional d'Ile-de-France, a ouvert le webinaire. La Région Ile-de-France s'est donnée des objectifs ambitieux en matière de développement des énergies renouvelables, avec la multiplication par 4 de la quantité d'énergie renouvelable produite sur le territoire francilien en 2050.

M. le Vice-Président a souligné **l'engagement de la Région en faveur des énergies renouvelables citoyennes**, « *la Région soutient les projets citoyens à hauteur de 2,2 millions d'euros depuis 2019 pour permettre la réalisation de près de 79 installations avec l'implication directe et essentielle des franciliens* ».

Table ronde n°1 – Développer les énergies renouvelables : quelles politiques régionales pour impliquer les collectivités ?

- **Michel GIORIA**, directeur régional de l'Ademe : *La place des collectivités dans les projets citoyens et les différents degrés d'investissement possibles*
- **Sébastien MAES**, Directeur Environnement, Région Ile-de-France :

« Il y a une ingénierie technique de l'AREC et d'Énergie Partagée et financière pour aider les collectivités à réaliser concrètement la transition énergétique sur leur territoire en fonction du potentiel d'énergie renouvelable ».

- **Eva FRANGIAMONE**, Cheffe de projet Énergie Climat, Métropole du Grand Paris :

« Il y a urgence à faire la transition et le besoin de faciliter le passage à l'acte des collectivités pour s'emparer de la question énergétique. Le schéma directeur de la métropole participe à cette impulsion avec les ALEC ».

On observe un mouvement des collectivités qui s'investissent dans des projets d'énergie renouvelable sur leur territoire, car elles y voient **de nombreux bénéfices** : valorisation du patrimoine, soutien à l'économie locale, dynamique de démocratie locale, sensibilisation du grand public à l'énergie, acceptabilité des projets et réflexion sur les économies d'énergie...

L'énergie citoyenne est bien intégrée aux stratégies politiques franciliennes, grâce au soutien de l'ADEME, de la Région Ile-de-France et de la Métropole du Grand Paris, et figure même dans les plans climat de certains départements ou d'intercommunalités.

Par ailleurs, **des dispositifs de soutien financier et technique existent** avec des Appel à Projets régionaux, l'Agence Régionale de l'Énergie et du Climat (AREC) ou encore l'Appel à Initiatives Privées de la Métropole du Grand Paris.

Le message est donc clair pour les collectivités franciliennes, nous avons besoin d'elles pour accélérer la transition énergétique en Ile-de-France et les inciter à produire leur énergie renouvelable localement, en impliquant les citoyens.

Table ronde n°2 – Coup de projecteur sur les projets d'énergie citoyenne en Ile-de-France

- Cartographie des projets franciliens par Énergie Partagée
- **Patrick GEZE**, Président de la coopérative parisienne EnerCit'IF : *Témoignage « dans la peau d'un porteur de projet »*
- **Christine BLONDEL**, Présidente de l'association Cachan Soleil :

« Les citoyens ont des compétences et de l'épargne, nous voulons pousser les collectivités à s'investir avec nous pour les énergies renouvelables ! Notre vocation est aussi de sensibiliser aux économies d'énergie à travers un projet pédagogique d'éducation populaire avec La Bouilloire »

- **François BREJOUX**, adjoint au maire à la transition écologique et énergétique, Jouy-en-Josas :
« Plusieurs possibilités existent pour produire de l'énergie renouvelable locale, avec des syndicats comme le SIPPEREC et pour plus d'implication on peut monter une coopérative citoyenne qui travaille avec la mairie, avec des habitants qui deviennent acteurs ! »

Une vraie **dynamique de projets citoyens est engagée en Ile-de-France** avec l'accompagnement d'Énergie Partagée d'une trentaine de collectifs à différents stades de maturité. **Énergie Partagée accompagne ces projets** à la fois sur la structuration d'une dynamique de groupe, les aspects de financiers, techniques, de gouvernance ou encore de communication.

Le témoignage d'EnerCit'IF nous a permis de mieux comprendre les interactions entre la collectivité, ici la Mairie de Paris, et le collectif citoyen, dans un projet d'énergie citoyenne. Dans ce cadre, M. l'adjoint au Maire de Jouy-en-Josas nous a livré la vision d'un élu engagé dans un projet citoyen.

Nous avons également pu voir les **valeurs ajoutées du projet citoyen pour le territoire**, via le témoignage du collectif Sud Paris Soleil, qui mène une vraie dynamique de sensibilisation à la transition énergétique sur le territoire de Cachan (94) et ses alentours, en embarquant avec eux les associations locales, les habitants, les collectivités...

Table ronde n°3 – Quels outils et acteurs pour accompagner les collectivités dans ces projets ?

- **Thibaut VERMILLARD**, Société d'Économie Mixte (SEM) SipEnR :
« Les SEM peuvent accompagner techniquement et financièrement les collectivités pour des projets d'envergure à fort besoin capitalistique notamment dans la phase de développement à risque ».
- **Erwan BOUMARD**, Directeur d'Énergie Partagée :
« TenerIF, EnRCiT, Energie Partagée Investissement ce sont des équipes techniques et des outils d'investissement pour boucler le financement de projets d'énergie renouvelable maîtrisés par les collectivités et qui peuvent laisser place à la participation financière citoyenne ».
- **Sophie LABROUSSE**, Directrice de l'ALEC Ouest Essonne :
« Les ALEC sont des facilitateurs, apportent une méthode pour créer un dialogue et une ambiance de travail professionnelle et bienveillante entre collectivités et citoyens ».

Les **outils en termes d'ingénierie technique, d'accompagnement local et de financement existent**. Contactez l'ALEC de votre territoire ainsi que les animatrices régionales Énergie Partagée Ile-de-France pour vous faire accompagner sur le développement de projet de production d'énergie renouvelable citoyenne, et vous mettre en contact avec les outils de financement adaptés à votre projet.

Clôture

- **Benjamin CHKROUN**, Président du Conseil de Surveillance de la SEM Ile-de-France Énergies